

L'Etat va mettre fin aux CIO

Pour ceux qui dénoncent la volonté gouvernementale de réduire les missions confiées à l'Etat, voilà un premier cas concret. Le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", qui sera étudié à l'Assemblée à partir du 12 avril, prévoit la fermeture des Centres d'informations et d'orientation et le transfert du personnel des directions régionales de l'Onisep aux régions. La destruction du service d'Etat d'orientation se fait dans la précipitation. Le gouvernement conclue à la hussarde un débat vieux de plusieurs années.



L'orientation ce sont les régions, y compris l'orientation scolaire. C'est ce qui découle du projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" qui arrive en discussion à l'Assemblée.

L'article 10 du projet de loi stipule que c'est la région, et non plus l'Etat, qui "délivre l'information nécessaire sur toutes les voies de formation aux élèves et aux étudiants". C'est donc la région qui "organise des actions d'information sur les métiers et la formation en direction des élèves et des étudiants". Il annonce le transfert aux régions des personnels des directions régionales de l'Onisep, cela dans un délai de 3 mois.

Les presque 400 CIO qui maillent le territoire national et permettent aux jeunes de trouver de l'information sur l'orientation vont fermer, leurs directeurs seront repris par les rectorats. Les ex-conseillers de CIO, devenus psychologues option orientation, seront nommés en établissements scolaires. Selon le Sgen Cfdt l'inspecteur général P. Charvet, ancien directeur de l'Onisep, est chargé d'une mission pour faire des propositions de convention entre l'Etat et les régions dans ce nouveau cadre.

Sur son blog, Bernard Desclaux, directeur de CIO et formateur, explique que au delà des problèmes de personnel, "des questions fondamentales sur le statut de l'information vont se poser. On peut être certain en particulier que le traitement de l'objectivité de l'information sur les formations et les établissements variera, avec une plus grande ampleur qu'aujourd'hui, selon les politiques locales des régions". Il relève également que les CIO alimentent les établissements scolaires en informations. "Du côté du public, il y aura un rétrécissement de celui-ci aux élèves de l'établissement, et les rencontres se feront aux heures et dates d'ouverture des établissements". Cet abandon du rôle social de l'Etat pour le public non scolaire est aussi dénoncé par le Sgen Cfdt.

Le Snés comme le Sgen appellent les personnels concernés à la mobilisation. Ils soulignent le risque de disparition à court terme des psychologues EN orientation.

F Jarraud

[Le texte du projet de loi](#)

[Blog B Desclaux](#)

[Orientation : Recadrage entre Etat et régions](#)